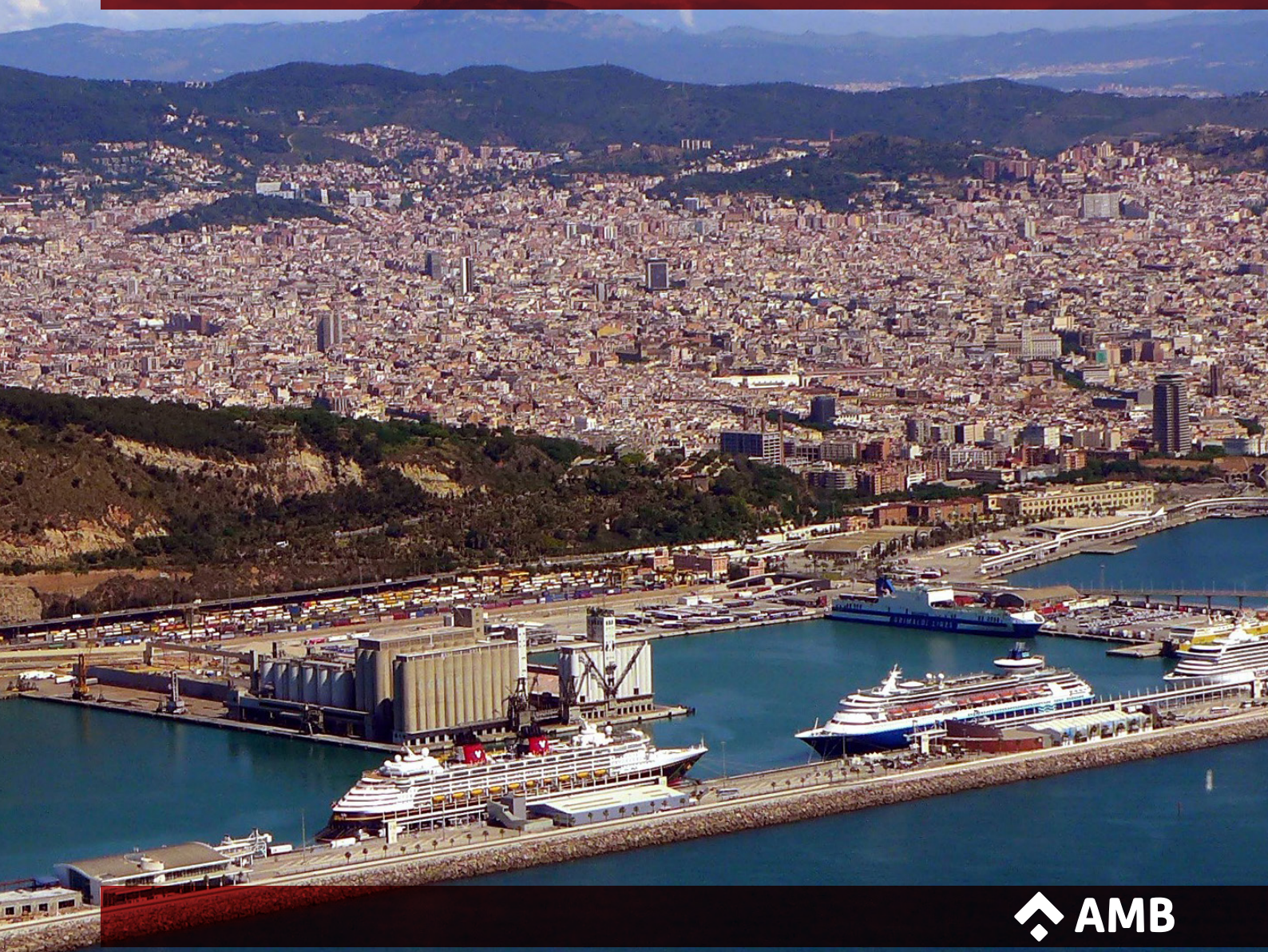


PLAN D'INTERNATIONALISATION 2021-2025

AIRE MÉTROPOLITAINE DE BARCELONE





Plan d'internationalisation de l'Aire métropolitaine de Barcelone 2021-2025

Le **Plan d'internationalisation de l'Aire métropolitaine de Barcelone 2021-2025** fut approuvé par le Conseil Métropolitain de l'AMB le 27 juillet 2021.

Afin de contribuer à la divulgation internationale du contenu du Plan, cette publication paraît en catalan, espagnol, français et anglais.

Coordination du contenu

AMB. Aire de relations internationales et coopération

Photographies

Les photographies de la couverture et de la page 4 sont publiées sous la licence de Pixabay.

Les auteurs du reste de photographies sont les suivants :

GZM Metropolia : page 6

Aire métropolitaine de Barcelone (AMB) : pages 13, 15, 19 gauche, 19 droite, 22, 23 sup., 24, 31, 32

Maria José Reyes : page 7

Jeroen van Mieghem : page 9

Métropole de Lyon : page 11

Aire métropolitaine de Porto : page 16

ONU-Habitat : page 17

Jordi Surroca : page 20

Metropolis : page 23 inf.

Peter Van Dijk Photography : page 26

MedCités : page 27

Sylvie Li Shoot Studio : page 28

Ossip van Duivenbode : page 29

Édition

AMB. Bureau technique de la gérance

Conception graphique et mise en page

AMB. Service de communication

EGP - Estudi Gràfic El Prat

Impression

Impressions PJS&C

DL : B 19982-2021

© Àrea Metropolitana de Barcelona

Barcelona, novembre 2021

Table des matières

5 Présentation institutionnelle

6 I - Introduction

10 II - Note méthodologique

11 III - Point de départ

13 IV - Objectif

14 V - Sujets prioritaires

15 VI - Lignes stratégiques et résultats escomptés

24 VII - Modes d'intervention

26 VIII - Zones géographiques d'intervention

30 IX - Carte des acteurs prioritaires

31 X - Gouvernance de l'internationalisation de l'AMB

33 XI - Communication

33 XII - Contrôle et évaluation

34 Annexes : Liste des participants et Tableau récapitulatif



Vue sur la ville de Barcelone, de la montagne du Tibidabo.

Présentation institutionnelle

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan d'internationalisation de l'Aire métropolitaine de Barcelone 2021-2025, qui vise à définir les fondements de l'action internationale de l'AMB pour les cinq prochaines années. Ce plan a bénéficié de la participation des municipalités métropolitaines, des acteurs économiques et sociaux de notre territoire, des services techniques de l'AMB ainsi que des réseaux et des gouvernements métropolitains du monde entier avec lesquels nous travaillons.

De nos jours, la grande majorité de la population vit dans des villes et des zones métropolitaines, où elle exerce également ses activités et où, par conséquent, se concentre la majeure partie du PIB. Or, presque tout ce qui garantit la vie – nourriture et énergie – est produit hors ville, dans des environnements métropolitains dont elles sont donc très dépendantes. La taille et la prospérité de toute métropole dépendent de son arrièrepays (*hinterland*), avec lequel elle entretient une relation symbiotique, c'est-à-dire de contributions mutuelles ; un arrièrepays autrefois fondamentalement contigu et aujourd'hui omniprésent, voire virtuel.

Outre la dimension territoriale, la géographie d'une métropole doit inclure également les habitants, l'économie, la topographie et les connexions et flux avec le monde extérieur. Si l'on ne tient pas compte de l'ensemble de ces éléments, on pourrait dire que

la région métropolitaine de Barcelone est en régression, car elle a perdu 10 points de pourcentage de poids démographique et économique au cours des dernières décennies : elle est passée de 53 % de la population catalane en 1970 à 43 % actuellement. Toutefois, si tous les éléments cités sont pris en compte, il ne fait aucun doute que nous parlons d'une réalité métropolitaine émergente à l'échelle mondiale, avec un arrièrepays en croissance et des liens solides avec de nombreux autres nœuds urbains, où qu'ils se trouvent.

La croissance quantitative et la croissance par extension, qui, sous toutes leurs formes, impliquent la conquête et la colonisation, ont heureusement été dépassées par la croissance qualitative et la croissance contributive. La métropole qui offre et apporte le plus est celle qui attire le plus, tant sur le plan culturel que sur celui du bien-être, de la liberté et de la prospérité.

Il ne peut exister d'aire métropolitaine de Barcelone puissante en soi sans une aire métropolitaine forte en dehors de ses limites. C'est pourquoi le plan présenté ici est si important.

Ernest Maragall i Mira

Vice-président de l'Aire de relations internationales et coopération

I - Introduction

En 2050, plus des deux tiers de la population mondiale vivront dans des zones urbaines ou métropolitaines. Du point de vue économique, la majeure partie du PIB mondial est générée et consommée dans les régions métropolitaines ; dans le cas de l'Union européenne, cela représente environ 70 % du PIB total produit. Les métropoles du monde entier doivent faire face à des défis majeurs, tels que la double transition écologique et numérique, les ruptures technologiques, l'évolution démographique, une population de plus en plus diversifiée culturellement et des inégalités croissantes qui placent de larges segments de la société dans des situations de vulnérabilité. La crise sanitaire mondiale engendrée par la COVID-19 et les multiples crises qui l'accompagnent (économique, sociale, environnementale et politique) en sont un bon exemple.

Cette réalité indéniable confère aux programmes urbains et métropolitains une plus grande centralité et une plus grande importance dans les débats et les programmes politiques promus au niveau mondial et européen. Même si le concept métropolitain est à renforcer, la dimension urbaine du système de programmes promu par les Nations unies, notamment l'Agenda 2030 et le Nouveau Programme pour les villes, est indéniable. Comme l'a récemment déclaré le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, il est irréaliste de mettre en œuvre les objectifs de développement durable sans tenir compte des gouvernements locaux. En Europe, des processus tels que la relance et la transformation promues dans le cadre des fonds européens Next Generation EU ou la transition écologique du Pacte vert pour l'Europe ont besoin des villes et des zones métropolitaines pour être efficaces et entraîner les transformations que les États membres sont convenus de favoriser.

Dans ce contexte, l'internationalisation des métropoles est un phénomène pertinent et nécessaire qui contribue à la promotion



de stratégies intelligentes, durables et inclusives à moyen et long terme. L'internationalisation contribue à la promotion de politiques publiques plus performantes et plus innovantes visant à rendre les zones urbaines plus prospères, équilibrées et attractives, dotées de niveaux élevés de qualité de vie et de bien-être social.

En Catalogne, depuis la transition vers la démocratie, le débat métropolitain a été très présent et a servi à mettre en valeur et à donner de l'envergure à certains des aspects les plus importants des programmes urbains et du pays. Des modes de gouvernance de l'agglomération métropolitaine aux processus de réflexion stratégique et de planification territoriale, en passant par les consortiums



Parc de Torreblanca, AMB.

de prestations de certains des services les plus nécessaires aux citoyens, le programme métropolitain et le rôle de l'Aire métropolitaine de Barcelone (AMB) ont été des éléments clés de la modernisation et de l'amélioration de la qualité des politiques publiques promues dans des secteurs essentiels. Cependant, ce débat n'est pas clos, bien au contraire : malgré l'existence d'une loi spécifique et du seul gouvernement clairement métropolitain d'Espagne (et l'un des rares en Europe), le concept de ce que devrait être la métropole ne fait pas encore l'objet d'un consensus. Ni ses limites territoriales, avec des visions et des projets discordants (comme la métropole fonctionnelle, la région métropolitaine ou la métropole pays), ni sa gouvernance démocratique (avec un débat toujours en cours concernant l'hypothétique élection directe des autorités métropolitaines), ni même son système de compétence (avec des domaines de dimension métropolitaine qui ne sont pas reconnus dans la loi actuelle) ne font pas consensus.

L'Aire métropolitaine de Barcelone est l'administration publique de l'agglomération métropolitaine de Barcelone, un territoire composé de 36 municipalités, où vivent 3,2 millions de personnes. Il s'agit de l'agglomération métropolitaine la plus importante de la Méditerranée occidentale, où sont générés la moitié du PIB de la Catalogne et 10 % du PIB de l'Espagne. La métropole de Barcelone dispose de grandes infrastructures de communication et de recherche qui en font un leader dans le Sud de l'Europe, ainsi que d'un écosystème innovant de référence mondiale dans des domaines tels que la biomédecine, les technologies de l'information et de la communication, le design et la créativité, la mobilité et le secteur agroalimentaire.

L'AMB a été créée par la loi 31/2010 du Parlement de Catalogne et a repris les fonctions de la Mancomunitat de municipis (la Communauté de municipalités), de l'Entité métropolitaine des services de traitement des eaux et des déchets et de l'Entité métropolitaine des transports. L'AMB est compétente et intervient dans des domaines tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'espace public, la mobilité et les transports publics, le logement, l'environnement, le développement économique et la cohésion sociale. Il s'agit de questions sensibles pour les citoyens et pour les acteurs opérant dans l'aire métropolitaine. En outre, l'AMB promeut des actions qui structurent le territoire et garantissent la connectivité et la fonctionnalité ; elle intervient dans la préservation des espaces naturels (Collserola, bois du district du Baix Llobregat), la régénération des fleuves Besòs et Llobregat et la gestion des plages métropolitaines ; elle gère la mobilité urbaine (périphériques, transport en commun et plan métropolitain de

mobilité urbaine) et promeut les politiques de logement, l'utilisation des technologies dans la ville, le développement économique de la métropole et la collaboration internationale.

Toutes ces fonctions sont assurées par un système de gouvernance métropolitaine, dans lequel les 36 municipalités métropolitaines et leurs maires sont représentés dans les organes directeurs de l'institution.

Bien que l'horizon de ce plan s'étende jusqu'en 2025, il convient de noter qu'il est inscrit dans les grandes priorités politiques du Plan d'action métropolitain (PAM) 2019-2023, qui fixe les compétences de l'institution et définit les domaines et les axes d'intervention prioritaires. Il le fait sur la base d'un ensemble de principes directeurs régissant l'action du gouvernement métropolitain, dont les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir une métropole territorialement structurée et socialement homogène.
- Développer une bonne offre de logements abordables et la qualité de vie dans les quartiers.
- Promouvoir une mobilité durable et à faible taux d'émission.
- Développer une politique de préservation des ressources naturelles, dans le cadre d'un environnement de qualité, pour faire face à l'urgence climatique.
- Promouvoir un modèle d'activité économique, moteur de l'emploi et du bien-être et respectueux de l'environnement.
- Consolider un système de financement stable et suffisant pour les services métropolitains.
- Garantir un modèle de gouvernance fondé sur la proximité et la participation des citoyens à la gestion et à la prestation des services publics et sur le droit à la bonne administration.
- Promouvoir un projet se fondant sur la coopération et la concertation avec le reste de la région métropolitaine de Barcelone, les partenaires sociaux et économiques et les institutions du pays.
- Intégrer les objectifs et les actions nécessaires pour aborder les problèmes découlant de la COVID-19 dans le contexte actuel.
- Construire un modèle métropolitain pleinement aligné sur les objectifs de développement durable des Nations unies.

Le PAM 2019-2023 intègre un domaine d'intervention axé sur les relations et la coopération internationales et s'engage à renforcer la projection extérieure de l'AMB. Ces dernières années, l'AMB est devenue un acteur reconnu sur la scène internationale, notamment dans le cadre de ce que l'on appelle le « municipalisme internatio-



Façade maritime de Badalona, AMB.

nal ». L'AMB présente Barcelone au monde comme une métropole florissante, dynamique et innovante, engagée en faveur de la biodiversité, des espaces verts et d'une bonne relation avec la mer, ainsi que de la qualité de vie, de la diversité et de la cohésion sociale.

L'Aire métropolitaine de Barcelone participe aux principaux programmes et débats urbains et métropolitains qui ont lieu au niveau européen et international. À cet égard, à l'échelle mondiale, elle prend comme référence incontournable l'Agenda 2030 pour le développement durable (avec lequel elle aligne ses stratégies), le Nouveau Programme pour les villes, l'Accord de Paris et les autres engagements internationaux qui, sous différentes perspectives, peuvent avoir un impact sur ses compétences ; au niveau européen, elle prend comme référence la Charte de Leipzig, le Pacte d'Amsterdam et le Pacte vert pour l'Europe, entre autres.

L'Aire de relations internationales et coopération de l'AMB assure le suivi des programmes internationaux et européens, tout en promouvant la dimension métropolitaine des questions qu'ils abordent ; elle cherche à attirer des fonds européens pour des projets stratégiques ayant un fort impact sur le territoire et favorise l'acquisition et le transfert des connaissances et de l'innovation.

Pour ce faire, elle travaille avec les municipalités, assure la liaison avec les autres opérateurs publics et privés de la métropole et pilote le programme métropolitain dans les principaux réseaux internationaux de villes. Elle promeut également une politique de coopération internationale axée sur le développement urbain durable d'autres zones métropolitaines en Mésio-Amérique, en Afrique et en Méditerranée, dans ses domaines de compétence.

Le dynamisme international de l'AMB imprègne non seulement l'Aire de relations internationales et coopération, mais tout l'ensemble de l'organisation. Pratiquement tous les domaines et services techniques de l'institution sont impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans des initiatives internationales, qu'il s'agisse de la gestion de projets européens, d'échanges avec d'autres aires métropolitaines, de la participation à des réseaux ou de la promotion d'initiatives visant à attirer des investissements pour le territoire métropolitain.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le présent Plan d'internationalisation, qui propose une stratégie et des axes de travail prioritaires dans le domaine des relations internationales de l'AMB pour les cinq prochaines années.

II - Note méthodologique

Le processus d'élaboration du plan s'est appuyé sur une méthodologie alliant l'analyse documentaire (textes réglementaires, plans, études et autres documents pertinents), l'examen de données et d'informations statistiques, la réalisation d'une enquête ainsi que d'entretiens et la formation de groupes de discussion avec les principaux acteurs publics et privés de la région métropolitaine de Barcelone et avec des partenaires internationaux.

Il s'agit d'un plan conçu pour l'institution dans son ensemble. Plus d'une centaine d'institutions ont participé à son élaboration, à savoir : les municipalités métropolitaines et autres administrations du pays, des acteurs économiques et sociaux, des centres de recherche, des réseaux de villes, d'autres aires métropolitaines dans le monde et les employés de l'AMB eux-mêmes. Le but des entretiens était de recueillir les points de vue, les priorités et les réflexions des acteurs du territoire afin de créer une politique de relations internationales éclairée et de faciliter l'appropriation du plan et sa mise en œuvre.

En ce sens, les principales actions qui ont été menées pour élaborer le Plan d'internationalisation ont été les suivantes :

- Élaboration d'un diagnostic, d'une cartographie et d'une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM) à partir d'un passage en revue et d'une étude de la documentation concernée (PAM, plans promus par l'AMB, projets

stratégiques, documentation faisant référence à d'autres institutions, bases de données et statistiques, entre autres).

- Entretiens avec les acteurs clés de l'AMB (vice-présidence de la l'Aire de relations internationales et coopération, direction générale, directions des divisions, direction et équipe de Relations internationales), avec les municipalités métropolitaines disposant de plans d'internationalisation et avec d'autres acteurs clés (Metropolis, MedCités, Consortium de la Zona Franca, port de Barcelone, aéroport de Barcelone, acteurs internationaux, etc.). Au total, plus de 30 entretiens ont été réalisés.
- Réunions avec trois groupes de discussion (1. équipes techniques de l'AMB ; 2. municipalités métropolitaines, et 3. autres acteurs, tels que les institutions publiques, le secteur privé, les universités, les centres de recherche et les réseaux) pour présenter les premières conclusions et les grandes lignes du plan, dans le but de les débattre, de les valider et de les améliorer. Les trois groupes ont évalué le diagnostic provisoire et les axes stratégiques et ont proposé des modifications.

Dans l'ensemble, ces travaux ont été effectués pour obtenir les informations et les connaissances nécessaires pour évaluer et proposer les principaux éléments que le plan doit traiter (priorités, lignes stratégiques et d'action spécifiques, zones géographiques, etc.). Cette méthodologie ouverte et inclusive a favorisé un processus participatif et co-créatif dans la conception et l'élaboration du plan.

III - Point de départ



Réunion de l'association Autorités métropolitaines européennes (EMA) à Lyon. 2019.

Du diagnostic participatif réalisé dans le cadre de la préparation du Plan, on peut tirer un ensemble de conclusions et d'enseignements. Ce sont des considérations sur lesquelles se fondent les objectifs qui articulent le plan, les priorités qui l'encadrent et les lignes stratégiques et d'action qui guideront sa mise en œuvre. Ces conclusions et enseignements sont présentés sous la forme de forces, faiblesses, opportunités et menaces (diagramme FFOM) afin de faciliter la compréhension des fondements du Plan.

Diagramme FFOM

FORCES

- Prestige de l'AMB auprès des municipalités et dans la sphère internationale
- Soutien politique et institutionnel
- Modèle institutionnel consolidé de l'AMB avec un potentiel de transférabilité
- Compétences claires et pertinentes à l'échelle internationale
- Reconnaissance du travail accompli dans le domaine des relations internationales
- Relations solides avec l'Europe, l'Amérique latine, l'Amérique centrale et la Méditerranée
- Présence dans des réseaux largement reconnus (Metropolis, MedCités, EMA, UITP, ICLEI)
- Alliances solides (internes et internationales)
- Expérience en matière d'obtention et gestion de fonds européens
- Politique de coopération internationale consolidée et axée sur le fait métropolitain
- Accès à de nombreuses connaissances permettant d'innover dans le secteur des politiques et des services métropolitains

FAIBLESSES

- Débat métropolitain nécessitant un consensus plus large sur des questions clés
- Besoin de renforcer internationalement le récit métropolitain
- Nécessité de renforcer et de systématiser la coordination avec les municipalités métropolitaines
- Complexité institutionnelle de la représentation de Barcelone sur la scène internationale
- Structure des relations internationales trop petite
- Faible articulation avec les acteurs socioéconomiques
- Relations avec l'Asie surtout axées sur la Corée et la Chine
- Absence de stratégie systématisée pour la gestion/le transfert des connaissances et des innovations
- Mécanisme de projection économique internationale peu développé et mal articulé avec la stratégie internationale
- Nécessité de renforcer les synergies entre les relations internationales et les actions de coopération internationale
- Relations insuffisantes avec les universités et les centres de recherche de notre région
- Absence de relation directe avec les citoyens

OPPORTUNITÉS

- Marque Barcelone très puissante et reconnue internationalement
- Espace pour le leadership de l'AMB sur la métropole
- Consolidation des villes et des zones métropolitaines en tant qu'opérateurs internationaux
- Importance croissante de la question métropolitaine sur la scène internationale
- Next Generation EU et Cadre financier pluriannuel 2021-2027 pour stimuler des projets innovants et transformateurs
- Contexte idéal pour introduire des réformes visant à consolider des formes plus efficaces de gouvernance métropolitaine
- Potentiel de l'EMA (European Metropolitan Authorities)
- Acteurs économiques et sociaux de la région métropolitaine de Barcelone dotés d'un important programme international
- Important réseau des délégations du Gouvernement de Catalogne à l'étranger
- L'initiative européenne EIT Urban Mobility positionne l'AMB et pourrait avoir un grand impact sur la métropole
- Présence institutionnelle catalane à Bruxelles (Délégation du Gouvernement de la Catalogne et bureau de la Province de Barcelone)

MENACES

- Contexte de crise engendré par la pandémie de la COVID-19
- Contexte politique complexe
- Écosystème des réseaux internationaux de villes tendu
- Beaucoup de concurrence pour attirer les fonds européens et internationaux
- Difficulté à expliquer les objectifs et les résultats de l'action internationale

IV - Objectif

L'objectif général du Plan d'internationalisation est de renforcer la durabilité, la compétitivité, la dimension innovante, la qualité et l'efficacité des politiques promues par l'AMB et de projeter ses atouts.

Cet objectif général sera déployé à travers trois objectifs spécifiques :

OS 1. Influencer les programmes politiques européens et internationaux dans le but de promouvoir les intérêts, les besoins et les aspirations de l'AMB et de sa région métropolitaine.

OS 2. Contribuer à la transformation du modèle productif et à la cohésion sociale et territoriale de la métropole de Barcelone.

OS 3. Projeter une AMB innovante, orientée vers la connaissance, fondée sur les valeurs et ouverte sur le monde.



Réunion de l'EMA avec la commissaire européenne de la cohésion et des réformes, Elisa Ferreira. 2020.

V - Sujets prioritaires

Le Plan d'internationalisation de l'Aire métropolitaine de Barcelone est axé sur les compétences générales ou spécifiques attribuées à l'institution (conformément à la loi 31/2010), ainsi que sur d'autres domaines non prévus dans le texte mais qui ont une composante métropolitaine forte et croissante. Dans cet esprit, il vise à mettre en application et à renforcer le modèle de gouvernance métropolitaine développé sur la base de la loi relative à l'AMB.

Domaine d'intervention de l'AMB

Les domaines d'intervention de l'AMB sont ceux énumérés dans la Loi 31/2010 du 3 août 2010 relative à l'Aire métropolitaine de Barcelone, selon laquelle l'AMB exerce des compétences clés en matière de :

- Territoire (urbanisme, infrastructures métropolitaines, infrastructure verte, espace public)
- Mobilité durable et transport
- Écologie (eaux, déchets, changement climatique, transition énergétique)

De plus, les domaines suivants y gagnent en importance :

- Développement social et économique
- Logement

Au-delà des domaines de compétence définis par la loi susmentionnée, le plan s'intéresse également à d'autres domaines qui, bien que n'étant pas spécifiquement visés par cette loi, ont une dimension métropolitaine importante. L'action internationale de l'AMB doit également aborder des questions telles que la transition numérique et la rupture technologique, le tourisme, compris comme l'un des secteurs productifs clés de l'économie métropolitaine, la culture et la création, en tant qu'espaces de projection et de développement durable et de consolidation de l'identité métropolitaine, ainsi que les politiques alimentaires durables et la promotion de la santé, en tant que politique transversale en lien avec toutes les politiques métropolitaines, entre autres.

Le Plan vise également à favoriser et à renforcer les politiques métropolitaines afin de garantir et de faciliter la solidarité et l'équilibre territorial, ce qui permettra de réduire les écarts et tous les types d'inégalités sur le territoire métropolitain.

VI - Lignes stratégiques et résultats

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Plan, un ensemble de lignes stratégiques a été défini, celles-ci s'articulant autour d'actions concrètes.

LS 1. Incidence sur les programmes politiques européens et internationaux

L'AMB fait le suivi des programmes politiques européens et internationaux qui peuvent avoir un impact sur le territoire métropolitain dans les domaines prioritaires de ce plan. L'objectif de ce suivi est de se positionner et d'exercer une influence sur ces programmes afin qu'ils répondent aux besoins, aux intérêts et aux aspirations de l'AMB et du territoire. Ce jeu d'influences implique de travailler avec des données et des informations qui nous permettront de définir des arguments solides et convaincants, d'être en mesure de communiquer notre programme métropolitain et de sensibiliser les institutions européennes et

les organismes multilatéraux ainsi que d'unir les forces et de construire des alliances à même d'engendrer plus de masse critique et de renforcer notre pouvoir de conviction.

Union européenne

Comme indiqué dans la section précédente, les politiques et cadres réglementaires promus par l'Union européenne ont un impact très important sur les politiques développées par l'AMB dans le cadre de ses compétences et domaines d'intervention : de la politique de cohésion à la coopération internationale en passant par la politique environnementale et la transition écologique, l'énergie, la mobilité et les transports, l'innovation et le développement technologique, pour n'en citer que quelques-unes. Toutes ont un impact incontestable sur la prospérité, le bien-être, la qualité de vie et la cohésion des grandes agglomérations urbaines européennes, en général, et de Barcelone, en particulier.



Réunion du projet RiConnect à l'AMB. 2019.

Avec ce plan, l'AMB mise sur le renforcement de la dimension métropolitaine des politiques européennes. En outre, elle met l'accent sur certaines des principales propositions lancées par les institutions européennes, telles que le paquet Next Generation EU, conçu pour faire face à la crise causée par la pandémie de la COVID-19, le Pacte vert pour l'Europe, visant à promouvoir la transition écologique, ou le Programme urbain pour l'Union européenne, adopté dans le cadre du Pacte d'Amsterdam. De même, l'AMB se propose de suivre en détail le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 et tous les instruments financiers qui peuvent contribuer à renforcer les politiques publiques qu'elle promeut.

Afin d'influencer les instances européennes, l'AMB fait en sorte d'unir ses forces à celles d'autres régions métropolitaines par

l'intermédiaire de l'EMA et de créer des alliances spécifiques avec d'autres administrations, avec des réseaux, comme Eurocities, Metrex, UITP ou ICLEI, ou des centres de recherche et des laboratoires d'idées (*think tanks*), comme le Centre d'information et de documentation internationale de Barcelone (CIDOB) ou l'Institut d'études internationales de Barcelone (IBEI).

Le Plan entend fermement renforcer et consolider le travail effectué par l'EMA. Ce réseau crée des espaces de rencontres et de dialogue politique entre les gouvernements métropolitains européens et les institutions de l'UE ; il développe également des projets communs et promeut la création de connaissances et d'études sur les questions les plus pertinentes des programmes métropolitains européens et leur lien avec les politiques européennes.

ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Suivi des politiques promues par l'UE et analyse à l'échelle métropolitaine	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB, municipalités et acteurs territoriaux, le cas échéant
Forum annuel de l'EMA et nouvelles activités pour renforcer le réseau	Service de relations internationales	Membres de l'EMA, institutions européennes, municipalités métropolitaines et autres réseaux
Études/séminaires sur les programmes métropolitains européens	Service de relations internationales	CIDOB, IBEI, services techniques de l'AMB, membres de l'EMA, municipalités et experts externes
Actions conjointes avec d'autres réseaux (Eurocities, Metrex, EIT Urban Mobility, UITP, ICLEI, ACR+)	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB, municipalités métropolitaines



Réunion de l'association Autorités métropolitaines européennes (EMA) à Porto, Portugal. 2021.

Région euro-méditerranéenne

Il y a des années que Barcelone s'est explicitement engagée à devenir la capitale de la Méditerranée et à consolider une zone euro-méditerranéenne de paix, de stabilité et de prospérité. Depuis le lancement du Processus de Barcelone en 1995, l'AMB s'est impliquée dans la région en construisant des alliances visant à renforcer les processus de développement urbain et métropolitain.

La promotion de l'Agenda urbain de l'Union pour la Méditerranée est un bon exemple de l'intérêt croissant de l'organisation pour une question devenue cruciale pour une région où 80 % de la population sera urbaine d'ici 2030.

Le Plan a pour objectif de relancer le dialogue politique entre les autorités urbaines et métropolitaines de la région en promouvant le Forum métropolitain de la Méditerranée. L'AMB entend impliquer dans la tenue de ce forum l'Union pour la Méditerranée (UpM), l'Union européenne, les principales agences nationales, les réseaux internationaux (MedCités, Metropolis, CGLU), l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), les aires métropolitaines de la région et d'autres opérateurs publics et privés concernés.

ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Suivi de l'Agenda urbain et d'autres programmes politiques de l'UpM	Service de relations internationales, Service de coopération internationale et MedCités	Municipalités métropolitaines et services techniques de l'AMB
Forum métropolitain de la Méditerranée	Service de relations internationales et Service de coopération internationale	Municipalités métropolitaines, services techniques de l'AMB, Gouvernement de Catalogne, Administration publique espagnole, institutions de l'UE, EMA, MedCités, UpM, CIDOB, IEMed, ARLEM, CRPM, etc.



Conférence des Nations unies Habitat III à Quito, l'Équateur. 2016.

Nations unies et autres espaces multilatéraux

Ces dernières années, les Nations unies ont promu un système de programmes politiques visant à promouvoir le développement durable avec une importante dimension urbaine. Articulés autour de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable, le Nouveau Programme pour les villes, l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre de Sendai sur la prévention des risques et l'Agenda de travail d'Addis-Abeba sur le financement du développement durable constituent un cadre de référence incontournable pour les

villes et les agglomérations métropolitaines. En outre, la pandémie causée par la COVID-19 a soulevé d'autres défis, tels que la santé mondiale, qui requièrent des réponses devant être structurées avec les acteurs locaux. La localisation de tous ces programmes est devenue un défi que les collectivités territoriales du monde entier et les principaux réseaux de villes s'efforcent de relever avec détermination.

Lors de la conférence Habitat III, les institutions publiques catalanes ont eu une présence marquante et articulée tout au long du proces-

sus qui a conduit à l'adoption du Nouveau Programme pour les villes, et l'AMB ne fait pas exception ; en effet, cette administration a défini sa propre stratégie d'alignement sur l'Agenda 2030 et de localisation des ODD, et suit de près l'Accord de Paris et les engagements mondiaux en matière de climat. En outre, par sa présence dans Metropolis, elle participe aux principaux espaces de suivi de ces programmes et s'engage clairement à rendre visible la dimension métropolitaine et à la légitimer.

Dans cet esprit, l'accord passé entre l'AMB et l'Agence des Nations unies responsable des établissements humains (ONU-Habitat) pour échanger des expériences et coopérer dans le domaine de la gouvernance et de la gestion métropolitaine est un cadre idéal pour promouvoir la dimension métropolitaine du Nouveau Programme pour les villes en tant que programme visant à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.



ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Suivi des principaux programmes mondiaux	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB et municipalités
Lier Metropolis aux principales priorités de l'AMB et promouvoir des projets communs	Service de relations internationales et Metropolis	Services techniques de l'AMB et municipalités et autres organisations et réseaux internationaux
Promouvoir l'Observatoire de Metropolis et City Managers Community (CMC – sigles en anglais de Communauté des gestionnaires de la ville)	Metropolis	Services techniques de l'AMB et autres acteurs
Suivi de l'évolution de l'écosystème des réseaux mondiaux et évaluation de l'incorporation de l'AMB dans les nouveaux réseaux	Service de relations internationales	
Séminaires/études avec le CIDOB, l'IBEI et d'autres organisations	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB et municipalités
Activités et projets avec ONU-Habitat et renforcement des relations avec d'autres organismes du système des Nations unies	Service de relations internationales et Service de coopération internationale	Services techniques de l'AMB, municipalités et autres acteurs métropolitains
Suivi de la contribution du plan d'action métropolitain (PAM) à l'Agenda 2030 ; préparation et publication de la Voluntary Local Review (VLR) (Revue locale volontaire) de l'AMB	Aire de développement social et économique	Aire de relations internationales et coopération et autres divisions de l'AMB

Résultats escomptés de la LS 1

- » Créer des espaces de dialogue politique avec d'autres métropoles, les institutions européennes et internationales et d'autres acteurs importants.
- » Renforcer la dimension urbaine des politiques de l'UE, de l'UpM et des institutions multilatérales opérant au niveau mondial.
- » Créer des connaissances sur les défis métropolitains afin de contribuer à informer sur les programmes politiques européens, ceux de l'UpM et ceux de la sphère internationale.
- » Présenter le premier « Voluntary Local Review (VLR) » de l'AMB.
- » Promouvoir l'Observatoire de Metropolis et la Communauté des gestionnaires de la ville.

LS 2. Obtention de fonds européens et internationaux

L'accès aux fonds européens a été, au cours des dernières décennies, un moyen essentiel de promouvoir des stratégies de transformation dans l'aire métropolitaine de Barcelone. Les fonds de l'UE ont servi à développer, à échanger des expériences, à faire des démonstrations et des innovations dans les services et les politiques métropolitaines. Ces fonds joueront également un rôle clé dans l'ensemble du processus de relance prévu après la crise de la COVID-19 et dans la promotion de la transition écologique et numérique grâce à l'accès aux ressources de l'UE Next Generation, ainsi qu'aux instruments financiers prévus dans le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027.

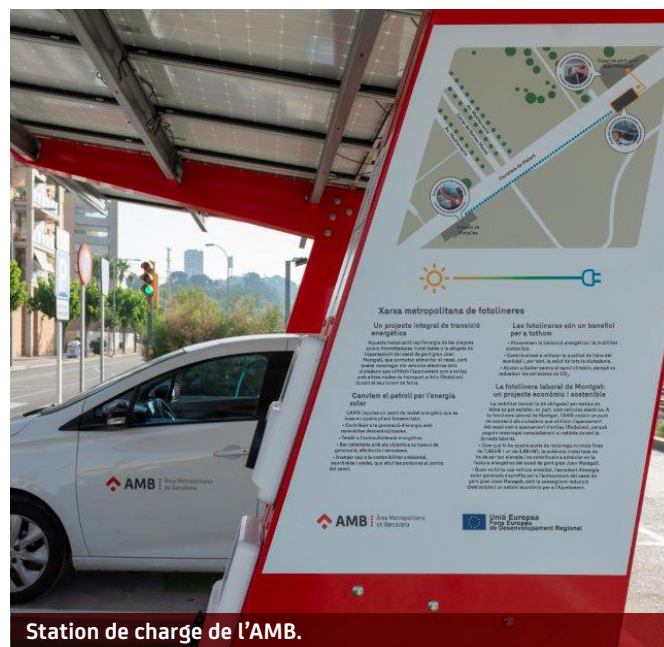
Les fonds européens sont également l'occasion de développer des projets à dimension métropolitaine, avec la participation des municipalités et des acteurs métropolitains, et d'encourager la transversalité au sein de l'institution.

La convention du Fonds européen de développement régional (FEDER) entre le Gouvernement de Catalogne et l'AMB à hauteur de 30 millions d'euros et la participation à plus de 50 projets européens à hauteur de 9,46 millions d'euros sous forme de subventions pour la période 2014-2020 sont un bon exemple du travail

accompli. Il convient également de souligner le prêt de 50 millions d'euros accordé par la Banque européenne d'investissement (BEI), géré par le Consorci Metropolità de l'Habitatge (Consortium métropolitain du logement de Barcelone).

Outre les fonds européens, de nouveaux fonds internationaux, publics et privés, sont actuellement créés afin de financer des actions innovantes dans le domaine des solutions urbaines et métropolitaines. Les banques de développement, les agences des Nations unies et les grandes organisations philanthropiques promeuvent des programmes visant à financer des actions transnationales innovantes qui peuvent servir à renforcer certaines des stratégies conçues par l'AMB pour répondre aux défis auxquels la métropole est confrontée.

Le travail conjoint avec les municipalités qui composent la métropole revêt une importance particulière dans le cadre de ce plan. Il est nécessaire de faire un effort conjoint et synergique pour promouvoir des projets innovants dotés d'une capacité de transformation et basés localement. Des projets qui contribuent à articuler le territoire et à combler les écarts existants, des initiatives qui permettent de progresser dans la transition écologique et numérique et qui servent à consolider des écosystèmes clés ou à redéfinir des zones productives. Un effort conjoint qui serve à internationaliser les initiatives locales à forte valeur ajoutée.



ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Suivi des instruments financiers prévus dans le programme Next Generation EU et le cadre financier pluriannuel 2021-2027	Service de relations internationales	Institutions européennes, Délégation du Gouvernement de Catalogne et du Conseil provincial de Barcelone à Bruxelles, Administration générale espagnole, Gouvernement de Catalogne et autorités de gestion
Soutien aux départements de l'AMB et aux municipalités pour l'accès aux fonds (Next Generation EU et cadre financier pluriannuel 2021-2027)	Service de relations internationales	Municipalités, services techniques de l'AMB et autres acteurs métropolitains
Connaissance des nouveaux fonds internationaux publics et privés présentant un intérêt pour l'AMB	Service de relations internationales	Metropolis et autres réseaux et experts
Suivi de la durabilité des projets et de leurs résultats après la fin du financement européen	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB

Résultats escomptés de la LS 2

- » Soutenir les départements de l'AMB et les municipalités en matière d'accès aux fonds (Next Generation EU et cadre financier pluriannuel 2021-2027).
- » Capitaliser les projets qui ont une continuité au-delà du financement de l'UE.



Chemin cyclable entre Esplugues de Llobregat et Barcelone, AMB.

LS 3. Innovation et gestion de la connaissance dans la sphère métropolitaine

L'accès aux solutions mises au point par d'autres gouvernements métropolitains dans le monde ainsi qu'aux connaissances engendrées par un large éventail d'acteurs concernés par les phénomènes urbains – du monde universitaire, du secteur privé et de la société civile – est l'une des principales raisons d'être de l'action internationale de l'AMB, tout comme l'est la capitalisation de ses propres solutions et innovations par le partage des connaissances qui en résulte. L'AMB s'est montrée à l'avantgarde dans des domaines aussi divers que le traitement des eaux recyclées, la gestion intégrée des déchets, la zone à faibles émissions, l'espace public et l'infrastructure verte ou la gouvernance métropolitaine. Il est essentiel de disposer de mécanismes permettant de transférer les solutions engendrées.

L'accès aux connaissances et leur gestion doivent être utilisés pour définir des solutions plus efficaces qui répondent mieux

aux besoins de la métropole, mais aussi pour planifier le futur de la ville métropolitaine, identifier les principaux enjeux qui fixeront les programmes urbains et anticiper les défis qui pourraient les conditionner. Dans un monde marqué par les interdépendances, comprendre l'évolution des réalités métropolitaines doit être une clé et une priorité.

Pour ce faire, l'AMB dispose d'instruments et d'alliances consolidées : sa participation à des projets européens et ses relations avec des gouvernements métropolitains dans le monde – Séoul, Lyon, Manchester, Montréal, Medellín, Gauteng, etc. –, sa forte implication dans les principaux réseaux internationaux de villes et de métropoles – Metropolis, EMA, MedCités – ou dans les principaux espaces internationaux où sont débattues les solutions urbaines – World Urban Forum, Smart City World Expo Congress, etc. –, et son alliance avec des centres de recherche spécialisés dans les questions urbaines et métropolitaines – CIDOB, Metropolitan Research Institute, LSE Cities.

ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Créer le Forum international métropolitain de la connaissance	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB, municipalités, partenaires internationaux, CIDOB, IBEI, EMA, Metropolis, MedCités, EIT Urban Mobility, etc
Développer une méthodologie du transfert (<i>innovation bridges</i>) avec les partenaires stratégiques	Service de relations internationales	Experts externes
Échanger des connaissances sur le Plan et la stratégie d'internationalisation des aires métropolitaines	Service de relations internationales et réseau AL-LAS	CIDOB, IBEI, Metropolis
Renforcer les alliances avec les centres de recherche, les <i>think tanks</i> et les universités axées sur la connaissance : technologies et politiques appliquées aux compétences métropolitaines	Service de relations internationales	CIDOB, IBEI, IERMB et autres institutions
Renforcer et étendre les liens par le biais de délégations internationales et de visites d'étude	Service de relations internationales	Services techniques de l'AMB, municipalités et acteurs métropolitains
Participer à des événements internationaux pour transférer des connaissances	Services techniques de l'AMB	Municipalités et autres acteurs métropolitains

Résultats escomptés de la LS 3

- » Forum international métropolitain de la connaissance, avec des solutions partagées dans le domaine des différentes politiques publiques.
- » Une méthodologie pour promouvoir les mécanismes de transfert de l'innovation (*innovation bridges*) dans le cadre métropolitain.
- » Séminaires et actions d'échange de connaissances sur l'internationalisation des aires métropolitaines.
- » Acquérir de nouvelles connaissances et donner une continuité aux contacts présentant le plus d'intérêt pour l'AMB, contacts créés dans le cadre des visites de terrain et de l'attention portée aux délégations.
- » Promouvoir de nouvelles relations avec des centres de recherche, des think tanks ou d'autres organisations axées sur les politiques publiques et les solutions appliquées aux compétences métropolitaines.

LS 4. Projection économique internationale

La scène internationale est une ressource de premier ordre pour saisir les opportunités de développement socioéconomique des territoires. Les investissements, l'implantation des sièges sociaux, les talents, les projets scientifiques et technologiques, les événements et salons professionnels, culturels ou sportifs, ou le tourisme, sont devenus les atouts convoités par les principales villes du monde. Barcelone, en ce sens, est très bien placée et apparaît comme l'une des villes les plus attrayantes du Sud de l'Europe.

Définir une stratégie de projection internationale qui réponde aux éléments de valeur ajoutée et aux atouts de l'Aire métropolitaine de Barcelone est essentiel pour promouvoir le développement durable et les transformations socioéconomiques et environnementales dont le territoire a besoin. L'une des priorités de ce plan est de promouvoir les clusters d'innovation et de valeur ajoutée dans des secteurs stratégiques – mobilité, TIC, biomédecine, design et créativité, intelligence artificielle, etc. – ainsi que de consolider les atouts de Barcelone et de renforcer les synergies avec d'autres acteurs œuvrant à l'internationalisation de l'aire métropolitaine.



Mobile World Congress, Barcelone. 2017.

ACTIONS	UNITÉ RESPONSABLE	ACTEURS À IMPLIQUER
Promouvoir et participer à des initiatives publiques-privées qui favorisent l'internationalisation de l'aire métropolitaine de Barcelone	Agence de développement économique	Service de relations internationales, municipalités et acteurs économiques du territoire
Stimuler les pôles d'innovation métropolitains	Agence de développement économique et municipalités promotrices	Service de relations internationales, municipalités, Gouvernement de Catalogne et acteurs économiques du territoire
Consolider le site de l'Agence de développement économique de l'AMB en tant que mécanisme pour attirer les investissements et participer à des salons tels que le MIPIM et Expo Real	Agence de développement économique	Services techniques de l'AMB, municipalités, Gouvernement de Catalogne et autres acteurs économiques métropolitains
Promouvoir des services et des actions visant à attirer des investissements, des talents, des événements et des opportunités pour le secteur économique	Agence de développement économique	Service Relations internationales, municipalités, Gouvernement de Catalogne et acteurs économiques du territoire
Soutenir l'internationalisation des PME du territoire	Agence de développement économique	Service de relations internationales, municipalités, Gouvernement de Catalogne et acteurs économiques du territoire

Résultats escomptés de la LS 4

- » Améliorer le site de l'Agence de développement économique et disposer d'un outil pertinent pour informer sur les processus d'attraction des investissements internationaux.
- » Accroître les initiatives publiques-privées dotées d'une

- dimension internationale.
- » Accroître les investissements internationaux dans l'aire métropolitaine de Barcelone.
- » Accroître le nombre de PME internationalisées.

LS 5. Coopération internationale

La coopération internationale au développement constitue l'un des principaux mécanismes pour l'action internationale des collectivités territoriales. Il y a des années que l'AMB occupe le rang d'acteur majeur de la coopération décentralisée avec des partenariats bien établis en Méditerranée, en Méso-Amérique et en Afrique. La politique de coopération internationale au développement de l'AMB est fortement axée sur les secteurs dans lesquels l'institution apporte une valeur ajoutée du fait de ses compétences et de sa spécialisation : eau, déchets, mobilité, gouvernance métropolitaine, etc.

Ce plan s'engage clairement à créer des synergies avec le Plan directeur pour la coopération internationale approuvé par l'AMB (2020-2023) et à veiller à la cohérence de l'action internationale dans son ensemble.



Terminal de Zimpeto à Maputo, Mozambique. 2018.

ACTIONS

Mettre en œuvre le Plan directeur pour la coopération internationale et le relier aux autres lignes de l'action internationale de l'AMB

UNITÉ RESPONSABLE

Service de coopération internationale

ACTEURS À IMPLIQUER

Services techniques AMB, municipalités métropolitaines, ONG, coopération catalane, MedCités, Metropolis, Commission européenne

Résultats escomptés de la LS 5

» Mise en œuvre du Plan directeur pour la coopération internationale.



Congrès de Metropolis à Johannesburg, Afrique du Sud. 2018.

VII - Modes d'intervention

Le déploiement des lignes stratégiques décrites au point précédent s'effectue à travers différentes modalités d'intervention.

a. Accords avec les municipalités métropolitaines

Le soutien et le travail conjoint avec les municipalités métropolitaines sont inscrits dans l'ADN de l'AMB, et ce également sur la scène internationale. Une part importante des lignes stratégiques définies dans ce plan est déployée en partenariat ou en concertation avec les municipalités.

- LS 1** Informations sur les programmes politiques européens et internationaux.
Définition partagée des positionnements politiques.
- LS 2** Préparation des projets conjoints dotés d'une dimension métropolitaine.
Capitalisation et diffusion des projets et des initiatives locales à l'échelle internationale.
- LS 3** Transfert des connaissances.
Systématisation et capitalisation des expériences municipales dotées d'une dimension métropolitaine.
- LS 4** Coopération dans la promotion des stratégies municipales de projection économique internationale.
Attraction des investissements.
- LS 5** Relier les réseaux métropolitains internationaux auxquels l'AMB participe avec les municipalités.



Séminaire sur stratégies internationales dans les aires métropolitaines, CIDOB. 2019.

b. Relations bilatérales avec d'autres métropoles

Ces dernières années, l'AMB a consolidé un ensemble de relations bilatérales avec d'autres villes européennes et d'autres régions du monde, avec lesquelles elle partage des stratégies et des initiatives spécifiques.

- LS 1** Positionnements politiques communs sur les questions stratégiques dans l'UE et les organismes multilatéraux.
- LS 2** Mise en œuvre de projets communs.
- LS 3** Transfert de connaissances (*innovation bridges*).
- LS 4** Missions entrepreneuriales et visites d'études. Promotion d'alliances.
- LS 5** Établissement de liens de coopération décentralisée avec les métropoles comprises dans le Plan directeur pour la coopération internationale.

c. Réseaux internationaux de villes et métropoles

Les réseaux internationaux de villes sont l'un des principaux instruments de l'action internationale. L'AMB maintient une présence très active dans certains réseaux internationaux opérant au niveau européen et international. Plus précisément, ce plan vise à concentrer la présence de l'institution dans les réseaux suivants : Metropolis (et, par l'intermédiaire de cet organisme, Cités et gouvernements locaux unis), European Metropolitan Authorities (EMA), MedCités, EIT-Urban Mobility, ICLEI, UITP et ACR+. Dans le même temps, l'adhésion à de nouveaux réseaux sera analysée.

- LS 1** Positionnements politiques internationaux au sein de l'UE et des organismes multilatéraux.
- LS 2** Projets communs.
- LS 3** Recherche et production de connaissances. Espaces pour le transfert et l'échange de connaissances. Capitalisation d'expériences.
- LS 4** Établissements de liens et de contacts entre les acteurs économiques.
- LS 5** Promotion d'initiatives d'influence politique liées à la coopération décentralisée. Financement de projets de coopération décentralisée par l'UE et par d'autres acteurs internationaux.

d. Alliances avec des partenaires stratégiques

La promotion des lignes stratégiques envisagées dans ce plan exige également la constitution d'alliances avec d'autres opérateurs, tant publics que privés : depuis les organisations multilatérales telles que ONU-Habitat, l'OCDE et l'Union européenne, jusqu'aux organisations de la société civile, en passant par les centres de recherche, les groupes de réflexion, les universités, les entreprises et les organisations entrepreneuriales.

- LS 1** Positionnements politiques internationaux.
- LS 2** Projets communs.
- LS 3** Recherche et production de connaissances. Espaces pour le transfert et l'échange de connaissances. Capitalisation d'expériences.
- LS 4** Initiatives communes de projection économique internationale.
- LS 5** Production de connaissances dans le champ de la coopération décentralisée. Amélioration des pratiques de coopération décentralisée.

VIII - Zones géographiques d'intervention

Le plan s'articule autour d'un système de priorités géographiques à caractère variable. L'action internationale de l'AMB est mondiale, c'est-à-dire qu'elle couvre toutes les régions de la planète. Cependant, elle le fait avec des intensités et des objectifs variables, et toutes les lignes stratégiques définies dans le Plan ne s'appliquent pas à toutes les régions. De même, le plan définit, dans chaque région, les aires métropolitaines avec lesquelles des relations prioritaires et stratégiques doivent être maintenues.

Europe

Le lien de l'AMB avec l'Europe est central et se déploie dans l'ensemble des lignes stratégiques du Plan.

- **LS 1.** L'AMB cherche à influencer les politiques promues par l'Union européenne dans le but de promouvoir les programmes métropolitains et les intérêts spécifiques de la métropole de Barcelone.
- **LS 2.** Le budget de l'Union européenne (à la fois le cadre finan-

cier pluriannuel 2021-2027 et Next Generation EU) est crucial pour le financement de projets d'envergure métropolitaine et de solutions clés pour l'AMB.

- **LS 3.** Les alliances tissées avec d'autres gouvernements métropolitains et certains acteurs publics et privés européens constituent également un cadre privilégié pour le transfert des connaissances et des innovations, ce qui est essentiel pour renforcer les politiques publiques promues par l'AMB.
- **LS 4.** L'Europe est l'une des régions naturelles pour la projection économique de la métropole de Barcelone. Bon nombre des investissements qui arrivent ici proviennent d'institutions européennes, tant publiques que privées, et d'entreprises européennes, tandis que les pays de l'UE et de l'Espace économique européen constituent l'un des marchés prioritaires pour Barcelone et les entreprises catalanes.
- **LS 5.** L'AMB partage des stratégies de coopération décentralisée avec d'autres villes européennes et recherche des finance-



Parc Somerlust à Amsterdam, Pays-Bas.

ments européens pour promouvoir des projets dans les pays définis comme prioritaires dans le Plan directeur pour la coopération internationale.

Grâce au réseau de l'EMA, l'AMB dispose d'un cadre de relations avec plus de 40 métropoles européennes. Dans certains cas, ces relations s'articulent autour d'accords de collaboration formels ou de relations bilatérales très étroites, considérées comme stratégiques. Ce plan considère comme prioritaires les alliances passées avec les aires métropolitaines européennes suivantes :

- Greater Manchester
- Grand Lyon
- Città Metropolitana di Milano
- Città Metropolitana di Torino
- Aire métropolitaine de Porto
- Metropolis GZM-Katowice

Au cours des prochaines années, les relations avec les régions métropolitaines d'Amsterdam - Rotterdam - La Haye et du Grand Paris, entre autres, s'intensifieront.

Région méditerranéenne

La Méditerranée a une signification très importante pour Barcelone et son aire métropolitaine, et ce pour de nombreuses raisons : pour les liens économiques, sociaux, culturels et environnementaux qu'elle entretient avec la région, pour avoir donné son nom au processus à partir duquel un espace d'association euroméditerranéen a commencé à être défini et pour être le siège de l'Union pour la Méditerranée (UpM), ainsi que pour avoir maintenu d'importants liens de solidarité et

de coopération avec certaines des principales aires métropolitaines de la côte sud et est. Ce lien est déployé dans quatre des cinq lignes stratégiques du plan :

- **LS 1.** Ce plan vise à ce que l'Union européenne et l'UpM consolident leur Agenda urbain et renforcent sa dimension métropolitaine.
- **LS 3.** L'échange bilatéral entre les villes du bassin méditerranéen apporte des solutions et des innovations pertinentes dans des domaines clés, tels que la lutte contre le changement climatique, les migrations et la gestion urbaine.
- **LS 4.** Les pays de la Méditerranée sont des marchés attractifs et favorables pour les entreprises de la région métropolitaine de Barcelone.
- **LS 5.** Le Plan directeur pour la coopération internationale de l'AMB place la région méditerranéenne, et en particulier la Méditerranée orientale, au rang des domaines prioritaires de la politique de coopération promue par l'institution.

Le plan met en avant les relations prioritaires que l'AMB entretient avec les métropoles suivantes de la région :

- Tunis
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Città Metropolitana di Roma
- Tripoli (Liban)
- Tanger-Tétouan
- Sfax

L'objectif est également d'intensifier les relations avec les régions métropolitaines de Naples, Alger et Thessalonique.



Amérique latine

Les liens existants entre la région métropolitaine de Barcelone et l'Amérique latine ont une dimension économique, sociale, culturelle et politique très importante. Dans cette mesure, la région joue un rôle clé dans le déploiement de trois des lignes stratégiques de ce plan.

- **LS 3.** L'échange et le transfert de connaissances et d'innovations avec les métropoles d'Amérique latine sont importants et bidirectionnels dans des domaines aussi pertinents que la gouvernance métropolitaine, la transition écologique et numérique et les politiques de cohésion sociale.
- **LS 4.** L'Amérique latine constitue l'un des principaux marchés pour les entreprises de la métropole barcelonaise. La promotion des échanges est essentielle à la projection économique internationale que ce plan vise à renforcer.
- **LS 5.** La Méso-Amérique apparaît comme une zone prioritaire dans le Plan directeur pour la coopération internationale de l'AMB, notamment l'aire métropolitaine de San Salvador.

En Amérique latine, les métropoles avec lesquelles l'AMB entretient des relations prioritaires sont les suivantes :

- Aire métropolitaine de San Salvador
- Aire métropolitaine de Valle de Aburrá
- Montevideo
- Ville de Mexico
- Aire métropolitaine de Guadalajara
- Bogota
- Santiago du Chili

Outre les métropoles susmentionnées, l'AMB entretient des relations avec d'autres métropoles de la région, qui doivent également être prises en compte en raison de leur potentiel.

États Unis et Canada

Les liens de l'AMB avec cette région ne sont pas très anciens, bien que des relations fluides soient maintenues avec certaines métropoles, comme Montréal, et qu'il existe l'objectif de renforcer les autres. La relation avec la région se concrétise principalement à travers deux des lignes stratégiques prévues par le plan :

- **LS 3.** L'innovation et la connaissance doivent être des éléments clés dans la relation entre l'AMB et les métropoles

des États Unis et du Canada. Les échanges et le transfert de connaissances dans le domaine des politiques urbaines et métropolitaines ont du chemin à parcourir et un fort potentiel.

- **LS 4.** Bien que les États Unis et le Canada ne soient pas les partenaires prioritaires de la métropole de Barcelone, les relations économiques avec ces pays sont de plus en plus importantes et doivent être renforcées, tant en termes d'attraction d'investissements et d'opportunités qu'en termes d'exportations.

Le plan mise clairement sur la consolidation des relations de coopération avec Montréal et sur l'ouverture de nouvelles relations avec les métropoles américaines.



Asie

Les relations de l'AMB avec l'Asie sont moins développées que celles avec d'autres régions du monde, mais elles ont un potentiel très important qui doit être pris en compte. Elles sont principalement déployées à travers deux de ses lignes spécifiques, à savoir :

- **LS 3.** L'innovation doit jouer un rôle fondamental dans les relations de l'AMB avec l'Asie. Les échanges dans des domaines tels que le numérique, le changement climatique et l'économie verte, la mobilité et la gestion métropolitaine sont dynamiques et ont un bel avenir.
- **LS 4.** L'Asie joue un rôle central dans l'économie mondiale, elle doit donc être une priorité dans les efforts de projection économique internationale de l'AMB, tant en termes d'attraction des investissements que de marché présentant un intérêt pour les entreprises de Barcelone.

L'AMB entretient des relations prioritaires avec :

- Séoul
- Guangzhou (Canton)

Lors de la mise en œuvre du Plan, il faudra mener à bien un travail d'identification, de rapprochement et de création de confiance et de synergies avec les gouvernements métropolitains asiatiques.

Afrique

Les relations avec l'Afrique ont actuellement une dimension importante dans le domaine de la coopération décentralisée. Toutefois, la région est plongée dans un processus d'urbanisation très important et la réalité métropolitaine devient de plus en plus prégnante. En ce sens, la région doit jouer un rôle prépondérant dans le déploiement de deux des lignes stratégiques du plan :

- **LS 3.** Les échanges de connaissances et d'innovations avec les villes africaines et d'autres acteurs en Afrique doivent se déployer et être consolidés sur la base des liens noués avec des villes sud-africaines, comme Gauteng, ou de ceux qui ont été canalisés par la coopération.
- **LS 5.** L'AMB entretient des relations de coopération décentralisée avec certaines villes africaines, notamment en Afrique de l'Ouest.

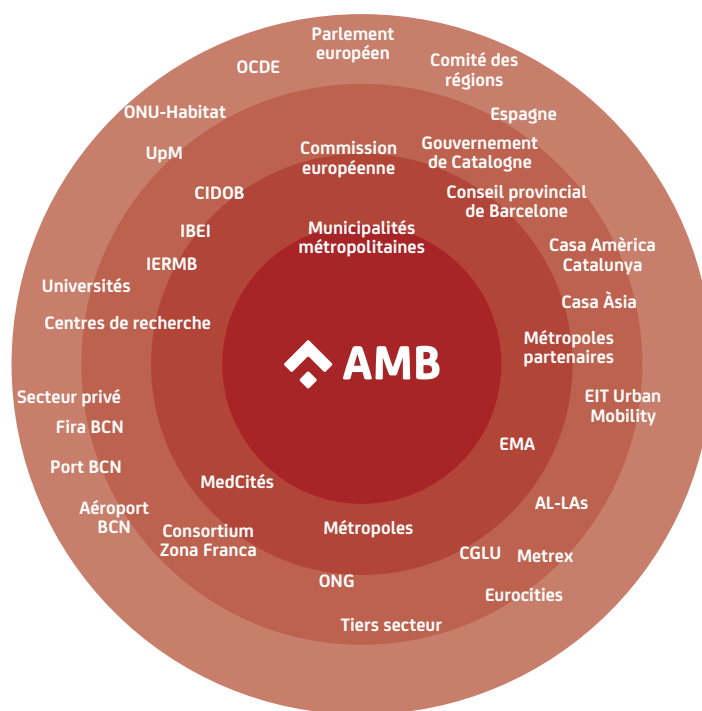
Dans ce contexte, elle mise sur une coopération renforcée et stratégique avec les métropoles suivantes de la région :

- Gauteng
- Maputo
- Dakar



IX - Carte des acteurs prioritaires

Afin de mettre en œuvre ce plan, l'AMB bénéficie de la participation de tout un ensemble d'acteurs qui ont été consultés lors de sa phase de conception. Le schéma cidessous montre l'importance de ces acteurs et leur positionnement par rapport à l'institution métropolitaine et à sa politique internationale.



X - Gouvernance de l'internationalisation de l'AMB

La gouvernance de l'action internationale de l'AMB est essentielle pour assurer le déploiement efficace du plan. Il est nécessaire d'assurer une coordination adéquate et la création de synergies avec les différents acteurs avec lesquels l'AMB opère sur la scène internationale, tant au sein de l'AMB qu'à l'extérieur.

La direction politique de l'action internationale est assurée par la vice-présidence de l'Aire de relations internationales et coopération de l'institution, qui sera chargée de diriger la mise en œuvre de ce plan et d'assurer la représentation de l'AMB à l'international. Elle se coordonnera avec la vice-présidence de l'aire de développement social et économique pour promouvoir la LS 4 axée sur la projection économique internationale, et avec les autres vice-présidences, si nécessaire.

La mise en œuvre des différentes lignes d'action incluses dans ce plan relève de la responsabilité de l'Aire de relations internationales et coopération, qui est divisée en trois services : Service de relations internationales, Service de coopération internationale et Service de prospection et stratégie.

Le Plan d'internationalisation est un instrument opérationnel des différentes lignes de travail envisagées dans le PAM et les autres plans sectoriels de l'AMB. Pour cette raison, la participation des équipes techniques de l'AMB doit être considérée comme une priorité et une autre des tâches dont elles sont responsables.

Pour assurer la coordination interne, des réunions de suivi seront organisées avec les équipes techniques, afin de partager des informations sur la mise en œuvre du Plan et la coordination des différentes lignes stratégiques qu'il comprend.

Afin d'assurer une bonne coordination avec les 36 municipalités métropolitaines, nous renforcerons le groupe de travail Affaires internationales, dont la mission sera d'échanger des informations d'intérêt pour les municipalités, de promouvoir des activités et projets communs, de partager des positions au sein de l'UE et d'autres organismes internationaux, etc.

Dans le même ordre d'idées, et dans le but d'assurer des synergies avec les opérateurs publics et privés qui travaillent sur les questions internationales, des réunions de travail seront organisées et une coopération conjointe sera mise en place avec les institutions, les acteurs économiques et sociaux, les universités publiques et les principaux centres de recherche.



Réunion du Conseil métropolitain de l'Aire métropolitaine de Barcelone. 2019.



Biennale d'Architecture et Urbanisme à Seoul. 2017.

XI - Communication

Une stratégie de communication et médias sera développée en coopération avec le service Communication de l'AMB.

La stratégie de communication du Plan d'internationalisation concernera les résultats des projets, les contenus, l'actualité des municipalités et des acteurs métropolitains, sans oublier l'actualité de nature plus institutionnelle.

XII - Contrôle et évaluation

Dans le but de mesurer les résultats obtenus, d'en rendre compte et d'en tirer des leçons pour améliorer la qualité des politiques publiques à l'avenir, le Plan envisage de mettre en œuvre une méthodologie de suivi pour contrôler et évaluer la mise en œuvre des lignes stratégiques et des lignes d'action.

L'AMB doit produire un rapport d'activité annuel à présenter aux instances directrices correspondantes et au groupe de travail des municipalités. De plus, le rapport doit être diffusé par les moyens jugés appropriés. La mise en œuvre du Plan doit également être accompagnée d'une évaluation à miparcours (2023) et d'une évaluation finale (2025).

Liste des participants

La rédaction initiale de ce document a été coordonnée par le Service de relations internationales de l'Aire de relations internatio-

nales et coopération, avec l'assistance technique d'Agustí Fernández de Losada et d'Alexander Heichlinger de Tornos Abogados.

INSTITUTION	NOM	FONCTION
AIRE MÉTROPOLITAINE DE BARCELONE		
Aire de relations internationales et coopération	Ernest Maragall	Vice-président
Aire de relations internationales et coopération	Oriol Illa	Directeur
Aire de relations internationales et coopération	Maria Peix	Chef du Service de coopération internationale
Aire de relations internationales et coopération	Xavier Tiana	Chef du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Alba Fernández	Technicienne du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Carlota Rosés	Technicienne du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Elena Argelich	Technicienne du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Laia Traveset	Technicienne du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Anna Almirall	Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Xavier Estruch	Technicien du Service de relations internationales
Aire de relations internationales et coopération	Viveca Danielson	Boursière du Service de relations internationales
Aire de développement de politiques urbaines	Josep M. Carreras	Directeur (jusqu'au mois de mars 2021)
Aire de développement de politiques urbaines	Joan Caba	Architecte du Service d'aménagement urbain
Aire de développement social et économique	Héctor Santcovsky	Directeur
Aire de développement social et économique	Josep Borràs	Technicien de développement économique
Aire de développement social et économique	Gemma Morelló	Technicienne
Aire de développement social et économique	Nuria Galan	Technicienne de politiques sociales
Aire d'écologie	Imma Mayol	Directrice
Aire d'écologie	Ana Romero	Chef du Service d'urgence climatique et éducation écologique
Aire d'écologie	Elena Veza	Technicienne du Service d'urgence climatique et éducation écologique
Aire d'écologie	Yasmina Alonso	Technicienne de gestion économique

INSTITUTION	NOM	FONCTION
Aire d'écologie. Direction des services de prévention et gestion des déchets	Joan M. Trullols	Directeur
Aire d'écologie. Direction des services de prévention et gestion des déchets	Joan Carles Fernandez	Chef de planification
Aire d'écologie. Direction des services du cycle intégral de l'eau	Fernando Cabello	Directeur
Aire d'écologie. Direction des services du cycle intégral de l'eau	Xavier Herranz	Chef du Service de surveillance de concessions
Aire d'écologie. Direction des services du cycle intégral de l'eau	Maria Indurain	Chef du service de planification
Aire de mobilité, transport et durabilité	Joan M. Bigas	Directeur
Aire de mobilité, transport et durabilité	Mariona Conill	Technicienne de mobilité
Aire de mobilité, transport et durabilité	Uli Wessling	Chef de la Division de planification du transport public
Aire de présidence	Salvador Milà	Directeur
Aire de présidence	Concepció Pont	Économiste
Aire de planification stratégique	Victor Ténez	Chef du Service de stratégie urbaine et métropolitaine
Gérance	Ramon Torra	Gérant
Bureau technique de la gérance	Antoni Farrero	Coordinateur général
Bureau technique de la gérance	Eugènia Vidal	Équipe de coordination d'innovation et infrastructures
Direction des services de l'espace public	Albert Gassull	Directeur
Direction des services de l'espace public	Javier Duarte	Chef du Bureau technique de gestion de l'espace public
Conseil métropolitain	Elisenda Alamany	Conseillère métropolitaine

AUTRES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Municipalité d'Esplugues de Llobregat	Ana Ubeda	Coordnatrice de projets stratégiques et internationaux
Municipalité de Badalona	Teresa Puig	Cabinet de planification stratégique
Municipalité de Badalona	Alba Blanco	Technicienne de projets européens
Municipalité de Barcelona	Guillem Ramírez	Consultant de troisième adjoint à la mairie
Municipalité de Barcelona	Felip Roca	Directeur de relations internationales
Municipalité de Barcelona	Mònica Battle	Sous-directrice de relations internationales
Municipalité de Barcelona	Jordi Angusto	Économiste
Municipalité de Castelldefels	Laura Lopez	Technicienne
Municipalité de Cornellà de Llobregat	Joan Miquel Culillas	Chef du cabinet technique de la mairie
Municipalité de Gavà	Isabel Arnet	Chef du Bureau de développement durable
Municipalité de Gavà	Àngels Gras	Technicienne d'internationalisation
Municipalité de L'Hospitalet de Llobregat	Demetrio Romero	Aire de planification stratégique et économique, jeunesse et sports
Municipalité de L'Hospitalet de Llobregat	Lluís Traveria	Chef du Service de projets stratégiques

INSTITUTION	NOM	FONCTION
Municipalitat de El Prat de Llobregat	Encarna Puig	Responsable du Bureau d'innovation et projets stratégiques
Municipalitat de Sant Just Desvern	Mònica Parra	Technicienne
Municipalitat de Sant Adrià de Besòs	Jose Antonio Rubio	Consultant à la mairie
Municipalitat de Sant Andreu de la Barca	Glòria Viladrich	Architecte
Municipalitat de Sant Boi de Llobregat	Llorenç Fernández	Chef de la Division d'assistance à la planification et évaluation
Municipalitat de Sant Boi de Llobregat	Natalia Moreno	Gestion de projets européens
Municipalitat de Sant Feliu de Llobregat	Jordi Soto	Consultant au gouvernement
Municipalitat de Sant Vicenç dels Horts	Cristóbal Avilés	Consultant à la mairie, planification stratégique et projets européens
Municipalitat de Torrelles de Llobregat	Ignasi Llorente	Maire
Municipalitat de Torrelles de Llobregat	Sebas Guichandut	Conseiller municipal
Amsterdam Metropolregio	Koen Faber	Consultant expert
Mairie de Bogota	Luz Amparo Medina	Directrice de relations internationales
Brussels Région Capitale	Anne Claes	Directrice de relations internationales
Helsinki Regional Council	Krista Taipale	Chef de relations internationales
Metropolis GZM Katowice	Natalia Puchala	Chef de relations internationales
Grand Lyon	Christophe Meunier	Directeur de relations internationales
Greater Manchester	María González	Principal International Funding
Ville de Mexico	Mariana Flores	Directrice exécutive de représentation institutionnelle de la Coordination générale des affaires internationales
Ville de Montréal	Marie-Claude Therrien	Directrice de relations internationales
Aire métropolitaine de Porto	Carla Oliveira	Technicienne supérieure
Città Metropolitana di Torino	Claudia Fassero	Directrice de l'Unité de projets UE et internationaux
Seoul Metropolitan Government	Tae Kim	Ex-directeur du Bureau d'innovation de l'espace public
Aire métropolitaine du Valle de Aburrá	Pablo Maturana	Sous-directeur de coopération et accords
Région de Viken (Oslo)	Rune Bakevoll	Chef de relations internationales
Conseil provincial de Barcelone	Antoni Montseny	Directeur de relations internationales
Gouvernement de Catalogne	Alfonso González	Ex-directeur général d'Affaires européennes et méditerranéennes
INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES		
Aéroport de Barcelone	Sònia Corrochano	Directrice
Aéroport de Barcelone	Vanessa Requena	Chef du Cabinet de la direction
Anteverti Consulting SL	Pilar Conesa	Directrice générale
Anteverti Consulting SL	Marta Galceran	Coordinatrice de programme de Smart City Expo World Congress
Barcelona Regional	Marc Montlleó	Directeur de projets de l'environnement

INSTITUTION	NOM	FONCTION
Barcelona Supercomputing Center	Albert Soret	Coordinateur du groupe Earth System Services
Casa Amèrica Catalunya	Marta Nin	Directrice
Casa Àsia	Javier Parrondo	Directeur général
CIDOB	Anna Estrada	Responsable de coordination exécutive
Consortium de la Zona Franca	Blanca Sorigué	Directrice générale
EIT Urban Mobility EU	Daniel Serra	Directeur South Hub
EIT Urban Mobility EU	Marta Álvarez	Gestion de participation South Hub
IAAC	Vicente Gualart	Directeur
IBEI	Jacint Jordana	Directeur
ISGlobal	Carlos Illan	Expert en développement et ODD
MedCités	Oriol Barba	Directeur technique
MedCités	Josep Canals	Secrétaire général
Mediurban (Grup Mediapro)	Maria Sisternas	Directrice
Mercabarna	Pablo Vilanova	Directeur de l'Aire de stratégie
Metropolitan Research Institute	Ivan Tosics	Directeur
ONU-Habitat	Rafael H. Forero	Membre du groupe de pratiques urbaines de la Division de politique, législation et gouvernance
PEMB	David Rodríguez	Secrétaire technique
Port de Barcelone	Jordi Torrent	Chef de stratégie
Port de Barcelone	Gemma Garcia	Responsable de Foreland - Stratégie
Réseau AL-Las	Paola Arjona	Directrice exécutive
World Association of the Major Metropolises	Octavi de la Varga	Secrétaire général

Glossaire de sigles et acronymes

ACR+	Association des cités et régions pour la gestion durable des ressources	IERMB	Institut d'études régionaux et métropolitains de Barcelone
AMB	Aire métropolitaine de Barcelone	MIPIM	Marché international des professionnels de l'immobilier
ARLEM	Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne	NUA	Nouveau Programme pour les villes
BEI	Banque européenne d'investissement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
CGLU	Organisation mondiale de cités et gouvernements locaux unis	ODD	objectifs de développement durable
CIDOB	Centre d'information et documentation internationale de Barcelone	ONG	organisation non gouvernementale
CMC	Communauté des gestionnaires de la ville	ONU-Habitat	Programme des Nations unies pour les établissements humains
CRPM	Conférence des régions périphériques maritimes	PAM	Plan d'action métropolitain
EMA	Autorités métropolitaines européennes	PIB	produit intérieur brut
FEDER	Fonds européen de développement régional	PME	petite et moyenne entreprise
FFOM	forces, faiblesses, opportunités et menaces	TIC	technologies de l'information et de la communication
IBEI	Institut Barcelona d'études internationaux	UE	Union européenne
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales	UITP	Union internationale des transports publics
IEMED	Institut européen de la Méditerranée	UpM	Union pour la Méditerranée
		VLR	rapport volontaire local

Plan d'internationalisation de l'Aire métropolitaine de Barcelone 2021-2025

Sujets prioritaires

Territoire

(urbanisme, infrastructures métropolitaines, infrastructure verte, espace public)

Écologie

(eaux, déchets, changement climatique, transition énergétique)

Mobilité durable et transport

Développement social et économique

Logement

Autres

(transition numérique et technologique, tourisme, culture, consolidation de l'identité métropolitaine, politiques alimentaires durables et promotion de la santé)

Modes d'intervention

1. Accords avec les municipalités métropolitaines
2. Relations bilatérales avec d'autres aires métropolitaines

LS1

Incidence sur les programmes politiques européens et internationaux

LS2

Obtention de fonds européens et internationaux

Zones géographiques et acteurs prioritaires

UE, région euro-méditerranéenne / Nations unies et autres espaces multilatéraux

UE, région euro-méditerranéenne et autres régions du monde / Institutions de l'Union européenne / Organismes internationaux

Carte des acteurs

Aire de relations internationales et coopération et services techniques de l'AMB ; Metropolis ; municipalités ; EMA ; CGLU ; institutions européennes, réseaux et organisations internationales ; centres de recherche ; Gouvernement de Catalogne et Administration de l'État.

Services techniques de l'AMB ; institutions européennes ; Délégation du Gouvernement de Catalogne et du Conseil régional de Barcelone à Bruxelles ; Administration générale espagnole ; municipalités et Metropolis.

Actions concrètes

- Suivi dès une approche métropolitaine des politiques dans le milieu européen, méditerranéen et international.
- Forum de l'EMA et Forum Métropolitain de la Méditerranée.
- Études/séminaires sur l'agenda métropolitain.
- Lien entre Metropolis et les priorités de l'AMB et promotion de l'Observatoire et de City Managers Community.
- Actions conjointes avec d'autres réseaux (Eurocities, Metrex, EIT Urban Mobility, UITP, ICLEI, ACR+).
- Activités avec l'ONU.
- Rapport volontaire local (VLR).
- Suivi de l'écosystème de réseaux.

- Suivi des instruments financiers (Next Generation EU et CFP 2021-2027).
- Soutien aux municipalités et services de l'AMB pour l'accès aux fonds et sa gestion.
- Connaissance des nouveaux fonds internationaux publics et privés présentant un intérêt.
- Suivi de la durabilité des projets et de leurs résultats après sa mise en œuvre.

Gouvernance

3. Réseaux internationaux de villes et aires métropolitaines
4. Alliances avec des partenaires stratégiques

Direction politique de l'action internationale : Vice-présidence de l'Aire de relations internationales et coopération de l'AMB (coordination avec les autres vice-présidences)

Mise en œuvre du Plan : Aire de relations internationales et coopération (coordination avec les autres équipes techniques de l'AMB)

Coordination avec les 36 municipalités métropolitaines : renforcer le groupe de travail de Relations internationales

Synergies avec les opérateurs publics et privés du territoire : réunions de travail avec les institutions, les acteurs économiques et sociaux, les universités et les centres de recherche

LS3

Innovation et gestion de la connaissance dans la sphère métropolitaine

Aires métropolitaines européennes, asiatiques, méditerranéennes, africaines, de l'Amérique latine, des États Unis et du Canada

Services techniques AMB ; municipalités ; partenaires internationaux ; CIDOB ; IBEL ; EMA ; AL-LAS ; Metropolis ; MedCités et EIT Urban Mobility.

- Création du Forum international métropolitain de la connaissance.
- Développement d'une méthodologie de transfert (*innovation bridges*).
- Échange de connaissances sur le Plan et la stratégie d'internationalisation.
- Renforcement d'alliances avec des centres de recherche, think tanks et les universités.
- Renforcement et élargissement des liens par le biais de délégations internationales.
- Participation à des événements et visites internationaux.

LS4

Projection économique internationale

Aires métropolitaines européennes, asiatiques, méditerranéennes, africaines, de l'Amérique latine, des États Unis et du Canada

Agence métropolitaine de développement économique ; Service de relations internationales de l'AMB ; municipalités ; Gouvernement de Catalogne et acteurs économiques du territoire.

- Promotion et participation à des initiatives publiques-privées.
- Stimulation des pôles métropolitains d'innovation.
- Consolidation du site de l'Agence de développement économique de l'AMB.
- Promotion des services et des actions visant à attirer des investissements, des talents, des événements et des opportunités.
- Soutien à l'internationalisation des PME.

LS5

Coopération internationale

Aires métropolitaines de Mésio-Amérique, de la région méditerranéenne et de l'Afrique

Services techniques AMB ; municipalités ; ONG ; coopération catalane ; MedCités ; Metropolis et Commission européenne.

- Mise en œuvre du Plan directeur de coopération internationale 2020-2023 et lien à d'autres lignes de l'action internationale de l'AMB.





